

PROJET D'ETABLISSEMENT 2008 – 2011

GROUPE DE TRAVAIL « OUVERTURE ET CITOYENNETE »

Jeudi 13 décembre 2007

Compte-rendu

Etaient présents :

- Pilotage : Mme Rivière Pascale, Conseillère Principale d'Education
Mme Balso-Rogel, Directrice de l'école élémentaire
- Enseignants : M. Bouly, Professeur des écoles (CE2)
M. Delattre, Professeur des écoles (CP)
M. Machto, Enseignant (CE2)
Mme Dörflinger- Luquet, Professeur
Mme Palzer, Professeur et coordinatrice pour l'allemand au primaire
Mme Kavan, enseignante autrichienne (Ecole de Grinzing)

Objet : Mise en cohérence thématique des projets

- Ouverture internationale
- Arts et culture
- Développement durable

Rappel des remarques faites lors des conseils du 1^{er} et 2d degré

- 1^{er} degré : - les voyages à l'école élémentaire (destinations, coûts, classes transplantées en France)
- le partenariat avec différents pays européens (correspondance scolaire)
- actions de solidarité
- participer à des journées internationales (« journée des nations », « journée internationale de la tolérance (16 novembre) », « journée mondiale des droits de l'homme (10 décembre) » « journée mondiale de la santé (7 avril) »....)
- 2d degré : - initier les élèves de 6^{ème} au respect de l'environnement et à l'écologie (tri des déchets...)
- projet Comenius (« l'eau »)

Documents d'aide à la réflexion

Instructions officielles (BO n°27 du 12 juillet 2007) pour les actions éducatives

La pratique des langues étrangères, **l'ouverture européenne et internationale** :
«Les actions éducatives regroupées sous ce titre visent à développer l'intérêt des élèves pour les langues et les cultures des autres pays ainsi que leur curiosité pour la diversité des expériences humaines et la conscience de la part universelle qu'elles comportent.
En familiarisant les élèves avec les institutions européennes et leur histoire, certaines de ces activités participent plus particulièrement au développement de la conscience européenne. Elles peuvent avoir également pour objet les relations de la France avec un ou plusieurs partenaires en Europe et hors Europe ainsi qu'avec des organismes internationaux. Elles contribuent ainsi à fixer de grands repères qui permettent la construction d'une culture humaniste et civique. »

Les mathématiques et la culture scientifique et technologique :

« Les actions éducatives de culture scientifique et technologique donnent l'occasion aux élèves de développer leur curiosité et d'approfondir leurs acquis, en rapprochant l'enseignement des sciences de la science vivante telle qu'elle se pratique et se découvre au quotidien. Elles constituent notamment une occasion de mettre en œuvre les capacités développées par la démarche scientifique : observation, questionnement, manipulation et expérimentation.

Elles permettent également de construire des rencontres avec les acteurs de la communauté scientifique et d'ouvrir ainsi l'Ecole au monde de la recherche et du travail. **En favorisant la construction de projets individuels ou collectifs autour de sujets contemporains liés à l'actualité des sciences et technologies, elles favorisent le développement et la valorisation des capacités de réflexion, de discussion et de jugement critique ; elles participent ainsi de la formation de citoyens avertis capables de participer aux débats et aux choix de société et de comprendre les enjeux du développement durable. »**

Les compétences sociales et civiques

« L'éducation civique constitue un apprentissage en termes de connaissances et de valeurs à transmettre, mais aussi de pratiques et de comportements. Déclinée à tous les niveaux de la scolarité, elle est à la fois un enseignement et une pratique qui doit apprendre aux élèves à agir et à vivre ensemble au quotidien. Elle vise ainsi à accompagner les jeunes dans leur vie présente et future pour les préparer à l'exercice de leur vie de citoyen.

Cette prise de responsabilité trouve tout particulièrement à s'exprimer dans le cadre des opérations nationales à partir desquelles des actions civiques sont susceptibles d'être mises en œuvre. Activités concrètes de socialisation et de formation aux règles de la vie en société, ces actions permettent l'acquisition de repères communs : **le partage des droits et des devoirs, le sens des responsabilités individuelles et collectives, l'exercice de la citoyenneté, la lutte contre la violence et l'exclusion, la solidarité et la fraternité, l'éducation à la santé, l'éducation à l'environnement et au développement durable. »**

Circulaire MEN/DGESCO du 29 mars 2003

Education au développement durable (EDD)

« Le nouveau plan triennal en faveur de l'éducation au développement durable couvrira la période 2007 – 2010 et s'articulera autour de trois axes prioritaires :

- inscrire plus largement l'éducation au développement durable dans les programmes d'enseignement (voir le Socle Commun de connaissances et de compétences)
- multiplier les démarches globales d'éducation au développement durable dans les établissements et les écoles (projet d'établissement / d'école)
- former les professeurs et les autres personnels impliqués dans cette éducation.

Ce plan se développe dans un double contexte :

- un cadre institutionnel, avec la Charte de l'environnement qui inscrit les questions environnementales dans les grands principes de la République Française depuis Mars 2005
- un nouveau cadre mondial voulu par l'ONU, « la Décennie pour l'éducation au développement durable » déclinée au niveau européen par la stratégie de Vilnius. (...)

(En 2008-2009, action internationale « l'Année de la Terre », à l'initiative de l'ONU).

Sur l'ensemble des niveaux d'enseignement, l'approche codisciplinaire permet la nécessaire prise en compte de la complexité des situations et des problématiques liés au développement

durable. Elle ouvre aussi l'éventail des thèmes que l'on peut aborder dans ce cadre : ressources, risques majeurs, changement climatique, biodiversité, ville durable, transports et mobilités, aménagement et développement des territoires, agriculture durable et alimentation de la population mondiale, enjeux démographiques...

Chaque discipline contribue, par ses contenus et ses méthodes, à construire les bases permettant de mettre en place les concepts liés au développement durable dans ses différents volets, environnemental, économique, social et culturel ; le croisement de ces apports disciplinaires permet d'en construire une approche globale.

L'EDD doit former à une démarche scientifique et prospective, permettant à chaque citoyen d'opérer ses choix et ses engagements en les appuyant sur une réflexion lucide et éclairée. Elle doit également conduire à une réflexion sur les valeurs, à la prise de conscience des responsabilités individuelles et collectives et à la nécessaire solidarité entre les territoires, intra et intergénérationnelle. »

Démarche de travail

- définir ensemble des axes thématiques susceptibles d'être communs pour l'ensemble de l'établissement, puis les décliner niveau par niveau (école, collège, lycée)
- à partir des axes définis, établir une liste d'actions possibles, adaptés au contexte de l'établissement puis les hiérarchiser suivant leur faisabilité (certaines actions peuvent être plus complexes que d'autres dans leur préparation, leur organisation, leur réalisation).
- établir un calendrier prévisionnel de ces actions sur 3 ans, durée du projet d'établissement

Rappel des propositions faites lors de la réunion du 16 Octobre 2007

Propositions

1. pour des projets dans la cadre de l'ouverture européenne et internationale (prendre en compte la diversité des élèves - 51 nationalités représentées dans l'établissement)

- développer les échanges avec des établissements en Europe et hors Europe par le biais de la correspondance scolaire (rechercher des établissements, - des classes - intéressés)

Exemple : échange par mail – 4 mails dans l'année –

Fin Octobre : envoi d'un conte traditionnel du pays de résidence (langue d'origine et traduction française)

Fin Janvier : envoi d'une chanson traditionnelle (langue d'origine)

Fin Mars : envoi d'une photo d'un monument connu du pays, accompagnée d'un texte informatif en français

Fin Mai : envoi d'une recette de cuisine d'un plat traditionnel (langue d'origine et traduction française)

Ce projet a l'avantage d'être simple à réaliser et à programmer sur 3ans. Il peut donner lieu chaque année à des expositions dans le cadre de la « Journée de l'Europe » ou de la « Journée des Nations »

- **créer des événements fédérateurs autour des journées internationales comme :**
 - « Journée de l'alphabétisation » (8 septembre)
 - « Journée de la paix » (21 septembre)

- « Journée des enseignants du monde » (5 octobre)
- « Journée pour la tolérance » (16 novembre)
- « Journée des personnes handicapées » (3 décembre)
- « Journée des femmes » (8 mars)
- « Journée de l'Europe » (9 mai)
- « Journée pour l'élimination de la discrimination raciale » (21 mars)

- **inscrire le bal du lycée dans une perspective éducative et humanitaire**
Utiliser les bénéfices pour financer des projets déterminés par la collectivité
Exemple : aménagement de la cour
aide au développement (partenariat écoles en Afrique, en Asie...)

2. pour des projets dans le cadre culturel et scientifique

- **développer les activités du cinéclub**
Projections de films et organisation de conférences
- **élargir au niveau établissement des actions autour de la langue**
 - « Lire en fête » (octobre)
 - « Concours de nouvelles » (novembre)
 - « Printemps des poètes » (mars)
 - « Semaine de la langue française » (mars)
 - « Semaine de la presse » (mars)
 - « Journée mondiale de la liberté de la presse » (3 mai)
- **encourager et soutenir les projets « théâtre »**
Création d'un festival théâtre au niveau des établissements AEFÉ de la zone Europe Centrale
Mise à disposition du Studio Molière
- **favoriser la construction de projets collectifs autour de sujets liés à l'actualité des sciences et technologie**
 - « Fête des Sciences »
 - Développer les ressources informatiques (équipement, formation...)
- **renforcer l'éducation à la santé en liaison avec l'infirmière**
 - « Journée mondiale de l'alimentation » (26 octobre)
 - « Journée mondiale de lutte contre le SIDA » (1^{er} décembre)
 - « Journée mondiale de la santé » (7 avril)
 - « Journée mondiale sans tabac » (31 mai)
 - « Journée internationale contre la drogue » (26 juin)
- **mettre en place des actions pour l'éducation au développement durable**
L'année 2008-2009 a été décrétée par l'ONU « Année de la Terre »

Construire des rencontres avec des acteurs de la communauté scientifique en organisant des cycles de conférences sur le thème (exemples : changement climatique, biodiversité, risques majeurs...) en recherchant des intervenants parmi les parents d'élèves.

Mettre en place le tri sélectif dans l'établissement (moyens à définir)
Responsabiliser les élèves quant au respect de leur environnement proche (réfectoire – nuisance bruit – la Bauernfeldplatz – nuisance pollution - ...) et rechercher des solutions lors des Conseils de délégués (école, collège, lycée)
Participer aux journées internationales ou/et mondiales comme :
« Journée de la protection de la couche d'ozone » (16 septembre)
« Journée mondiale de l'eau » (22 mars)

Ces propositions doivent faire l'objet d'une sélection et d'une programmation tout au long du nouveau projet d'établissement de 2008 à 2011.

Suite des propositions

Rappel du « Grenelle à l'école » BO du 06/12/2007

Le « Grenelle Environnement », à l'initiative du Président de la République, a été l'occasion d'un grand débat national sur les questions d'environnement et de développement durable, entre les représentants de l'État, de la société civile, du monde de l'entreprise, des partenaires sociaux et des élus.

Les conclusions de ce débat, remises au Président de la République, le 25 octobre ont défini les grandes orientations de la politique environnementale, d'aménagement et de développement durables.

L'opération intitulée « L'École agit ! Le Grenelle Environnement à l'École », souhaitée par le ministre de l'éducation nationale, a pour but de sensibiliser les élèves à ce défi majeur de société que représente le développement durable. Elle permettra à la communauté éducative d'être une force de proposition active.

Cette opération prendra la forme d'un « appel à projets » dans les académies. Les élèves des collèges, des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels, élaboreront des propositions correspondant aux six thèmes de travail du « Grenelle Environnement » :

- « Lutter contre les changements climatiques et maîtriser la consommation d'énergie ».
- « Préserver la biodiversité et les ressources naturelles ».
- « Pour un environnement respectueux de la santé ».
- « Agriculture, environnement et développement durable ».
- « Démocratie et développement durable ».
- « Économie et développement durable ».

Un comité national, composé de personnalités reconnues, sous la présidence de Nicolas Vanier, explorateur, écrivain et réalisateur, examinera ces propositions et retiendront celles qui constitueront les quinze propositions de « L'École agit ! Le Grenelle Environnement à l'École ».

Education au développement durable : axe fédérateur

Campagne de lancement dès la rentrée 2008 « c'est bon pour la planète »

Aux conseils des 1^{er} et 2nd degrés seront proposés les thèmes suivants pour des actions communes à l'ensemble de l'établissement, adaptées à chacun des niveaux d'enseignement.

2008 – 2011 : le tri sélectif

2008 – 2009 : l'eau Point fort : le 22 mars = journée mondiale de l'eau

2009 – 2010 : le changement climatique

2010 – 2011 : la ville durable

Utiliser l'intranet pour rassembler informations et documentation

Ressources bibliographiques – reportages – sites internet

<http://envirodoc.org/>

<http://www.lecoleagit.fr>

<http://www.sceren.fr/edd>

Lancer une APP au niveau de la zone Europe Centrale

Choix d'actions discutées :

Ecole Maternelle :

Le tri sélectif, les gestes essentiels (pour des économies d'eau, de lumière, de papier...)

Organiser une campagne avec slogans, stickers à afficher, à travailler avec les enfants.

Ecole Élémentaire :

Le tri sélectif : information, formation et mise en place de poubelles diversifiées

Le reportage de Yann Arthus-Bertrand

La participation à l'action « Wien raümt auf » (1/2 journée banalisée)

En 2008 – 2009 : visite de la Fondation Cousteau (*information Mme Winter-Morel*)

Collège, Lycée :

Le tri sélectif : information, formation et mise en place d'équipements

Visite de la Centrale de Kagran (*information Mme Winter-Morel*)

L'organisation de conférences

La réalisation d'un « petit livre vert du lycée »

La participation à l'action « Wien raümt auf » (1/2 journée banalisée)

En 2008 – 2009 : visite de la Fondation Cousteau (*information Mme Winter-Morel*)

Ouverture sur le pays d'accueil : établir des partenariats avec d'autres établissements autrichiens (intervention de Mme Dörflinger)

Un projet est en cours avec une école du 15^{ème} arrondissement.

Tenir un carnet de bord des projets et prévoir une exposition dans le hall

Le groupe décide d'une autre réunion le mardi 26 février 2008 à 17h30 en salle E1